



Union paysanne
C.P. 899, succursale Bureau Chef
Lachute, Québec J8H 4G5
Tél. (450) 230-5046
paysanne@unionpaysanne.com

Communiqué
Pour diffusion immédiate

L'Union paysanne lance un fond de défense agricole

Lachute, 17 avril 2014 - L'Union paysanne, dans le cadre de la journée internationale des luttes paysannes, lance sur la plateforme de sociofinancement Haricot¹, un fond de défense afin de soutenir des démarches juridiques et politiques initiées par ses membres. Depuis maintenant 12 ans, l'Union paysanne travaille au déploiement d'une agriculture diversifiée, écologique et à échelle humaine.

Malheureusement, en raison du monopole syndical accordé à l'Union des producteurs agricoles (UPA), peu de marge de manœuvre existe pour les paysans et les agriculteurs. Par exemple, en raison des plans conjoints contrôlés par l'UPA, la vente à la ferme ou direct est très souvent jugé illégal. Les agriculteurs poursuivis se retrouvent pratiquement sans recours lorsque vient le temps de faire valoir leurs droits. Ils n'ont d'ailleurs pas accès à aucun fond de défense pour se prémunir des excès du syndicat en situation de monopole.

En 12 ans, c'est plus d'un millier d'agriculteurs qui ont comparu devant la Régie des marchés agricoles ou devant une cour civile, sans compter ceux qui ont choisi un règlement hors cours en raison du stress et des pressions qu'ils subissent. L'Union paysanne a pu en soutenir un certain nombre dans leur défense, mais pas autant qu'elle aurait souhaité.

Nous mènerons donc des démarches politiques afin de modifier le cadre légal agricole pour qu'il permette l'existence d'une agriculture paysanne au Québec.

Nous lançons donc ce fond de défense agricole afin de soutenir le travail du comité action politique et juridique de l'Union paysanne. Ce fond visera à soutenir à la fois des actions d'agriculteurs devant des tribunaux, mais également à amorcer des requêtes en vue de faire changer des lois. Nous vous invitons à donner généreusement, car la perte de démocratie en agriculture nous affecte tous, et ce de la terre à la table.

Pour faire votre don, rendez-vous au: <http://haricot.ca/project/fonds-de-defense-agricole>

Vous pouvez également le faire par la poste en faisant votre chèque au nom de l'Union paysanne.

1: www.haricot.ca

Pour en savoir plus sur la perte de démocratie en agriculture:

- Le petit livre noir du monopole syndical en agriculture au Québec (<http://archives.unionpaysanne.com/www/monopole-upa.com/index.html>)
- Série de capsules vidéo (<http://www.unionpaysanne.com/actualites/710-capsule-1-poursuite-par-l-upa-contre-un-agriculteur-biologique>)

Pour information :

Benoit Girouard, président Union paysanne: 450-495-1910

Maxime Laplante, Vice-président Union paysanne 418-926-2473